

1923-1924

La Banque Provinciale du Canada

Incorporée par Acte du Parlement en Juillet 1900
SIEGE CENTRAL: 7 et 9, Place d'Armes, Montréal, Canada

CAPITAL AUTORISE: \$5,000,000.00
CAPITAL PAYE ET SURPLUS: \$4,500,000.00
(au 29 Novembre 1924)

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président: L'honorable sir Hormidas LAPORTE, C.P. ex-maire de Montréal; président "Laporte-Martin Limitée"; président "Société d'Administration Générale"; vice-président Crédit Foncier Franco-Canadien.
Vice-président: M. W.-F. CARSLY, Montréal.
Vice-président: M. Tancrede BIENVENU, administrateur "Lake of the Woods Milling Co."; administrateur "Crédit Foncier Franco-Canadien"; administrateur local "Guarding Assurance Co Ltd."
Monsieur G.-M. BOSWORTH, président "Canadian Pacific Steamships, Limited."
L'honorable Némèse GARNEAU, C.L. Québec, président "Les Prévoyants du Canada."
Monsieur Emilien DAoust, Président "Librairie Beauchemin Limitée"; président "Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Montréal"; commissaire du Port de Montréal.
Monsieur S.-J.-B. ROLLAND, Président "Compagnie de Papier Rolland Limitée."

BUREAU DE CONTROLE POUR LE DEPARTEMENT D'EPARGNE

(Commissaires-censeurs)
Président: L'honorable N. PERODEAU, lieutenant-gouverneur de la province de Québec.
Vice-président: L'honorable E.-L. PATENAUE, C.P., M.P.P., administrateur de l'Université de Montréal; administrateur Alliance Nationale.
L'honorable Paul TOURIGNY, conseiller législatif, membre du Conseil d'Agriculture de la province de Québec; président Victoria Clothing Limited.

DIRECTION

Directeur général: TANCREDE BIENVENU.
C.A. ROY, ass.-directeur gén. L.-F. PHILIE, ass.-directeur gén.
J.-A. TURCOT, secrétaire.
J.-E. SAINT-ANDRE, inspecteur-en-chef pro-tem.

AUDITEURS REPRESENTANT LES ACTIONNAIRES

M. J.-A. LARUE, C.A., L.I.C., Québec.
M. L.-E. POTVIN, C.A., L.I.C., Montréal.

RAPPORT PRESENTE PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE DES ACTIONNAIRES TENUE LE QUATRIEME JOUR DE FEVRIER DE L'AN MIL NEUF CENT VINGT-CINQ.

Messieurs: —
Nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport et de soumettre à votre approbation le Bilan et le Compte de Profits et Pertes de notre vingt-quatrième exercice, arrêtés au 30 novembre 1924.

Au cours de l'exercice écoulé, nos opérations de banque proprement dites ont pris une extension relativement considérable, et vous en trouverez la manifestation dans plusieurs chapitres de notre Bilan général. La majeure partie de l'année fiscale a souffert de l'incertitude politique économique et financière, qui planait sur les affaires d'Europe et des Etats-Unis et aussi à la suite de l'élection présidentielle aux Etats-Unis et aussi à la suite de l'espoir qu'a fait naître une solution prochaine des problèmes européens, nous avons constaté un mouvement de reprise dans les affaires dont il est impossible maintenant de prévoir l'étendue et la durée.

La situation agricole, qui est la base de la vie économique de notre pays, a été généralement satisfaisante, quoique les récoltes aient été moins considérables qu'en 1923; cependant, d'après les statistiques du Gouvernement provincial, la récolte dans la province de Québec tout spécialement a été la meilleure depuis vingt ans, à raison des prix plus élevés. Ce résultat important n'est que pour l'ensemble, car dans certaines parties de la province un grand nombre de fermiers ont eu des petites récoltes, et ce, pour diverses causes. Il est toutefois nécessaire de noter que toutes les classes de notre population se sont écartées depuis quelques années, des obligations sociales coûteuses; espérons qu'un retour général aux habitudes d'économie d'autrefois hâtera et aidera le retour de l'état normal des affaires.

Le Bilan que nous vous présentons a été établi suivant notre méthode habituelle, c'est-à-dire avec soin et prévoyance dans les évaluations; aussi, messieurs les Auditeurs, nommés conformément à la Loi des Banques lors de votre dernière assemblée, ont fait un examen minutieux de l'Actif et du Passif de la Banque, et leur certificat approuvant le Bilan atteste de leur entière satisfaction.

L'actif global de votre banque s'élevait au 30 novembre dernier au chiffre de Quarante Millions de Dollars (\$40,646,562). De ce montant, une somme de \$20,940,160, représente des disponibilités immédiates, soit au delà de \$7,126,257, en Caisse et en Banque; \$7,855,000 en obligations des Gouvernements Corporations municipales, scolaires et autres; aussi, \$5,958,683 de Prêts remboursables à demande et garantis par nantissement de titres. En un mot, l'Actif liquide représente près de 60% sur le montant du public, dépôts, etc., s'élevant à la somme de \$36,064,765. En effet durant tout l'exercice écoulé, notre Actif liquide a été maintenu à un pourcentage très élevé par rapport aux obligations ou dépôts dus au public; cette mesure de prévoyance qui a toujours été observée ici, constitue le premier devoir des banques de dépôts, lesquelles doivent être constamment prêtes à toutes les éventualités.

Nous avons aussi constaté avec plaisir que durant l'année fiscale écoulée le nombre de nos déposants s'est considérablement accru, aussi nos dépôts accusent-ils sur les chiffres de l'exercice précédent une augmentation de la somme importante d'au delà de \$3,100,000, à la clôture de nos livres au 30 novembre dernier. Considérant l'état troublé des affaires bancaires durant l'année écoulée, nous nous réjouissons à bon droit de cette augmentation notable dans nos dépôts, qui démontre sans équivoque la grande confiance que votre banque inspire au public.

Tel qu'annoncé dans notre dernier rapport à raison de la disparition de la Banque Nationale, et pour satisfaire les besoins du commerce, nous avons dû ouvrir un certain nombre de succursales dans les principales villes et principaux villages de cette province qui étaient antérieurement desservis par les deux autres banques canadiennes-françaises.

Le nombre de nos succursales régulières est maintenant de 131, toutes établies dans les provinces de Québec, d'Ontario, du Nouveau Brunswick et de l'île du Prince Édouard.

Nous avons à nous féliciter une fois de plus du fidèle attachement de nos Actionnaires; la division du capital de l'Institution

(\$3,000,000.00) entre un nombre de plus en plus considérable d'actionnaires (2,208) et l'excellent classement qui en résulte, attendu qu'ils sont généralement groupés dans les localités où une succursale de cette banque est établie, sont pour l'Institution un élément de force que nous sommes fiers de constater. Aussi, la plupart de nos Actionnaires nous réitérent-ils leurs demandes d'obtenir de nouvelles actions et l'augmentation dans nos affaires justifiera bientôt, nous l'espérons, une nouvelle émission de capital de \$2,000,000, portant ce dernier au chiffre déjà autorisé \$5,000,000.

Nous croyons utile, même nécessaire, de vous faire part que le montant global des taxes payées aux diverses administrations fédérale, provinciales et municipales, au cours de l'année écoulée, s'élève à la somme considérable de \$95,634.42, représentant près de \$8,000, pour chaque mois d'opérations. Néanmoins l'exercice clos a laissé un bénéfice net de \$403,330.01 après déduction faite des amortissements jugés nécessaires, et de tous frais d'administration; ce chiffre représente un pourcentage de 13.46% sur le capital versé de la Banque, soit \$3,000,000.

En raison des temps difficiles que le pays traverse depuis quelques années, la Direction a toujours recherché pour nos transactions commerciales, en autant qu'il était possible de le faire, la sécurité plutôt que le volume et le profit.

Nous devons vous faire remarquer ici qu'il est d'habitude pour cette Institution d'amortir entièrement chaque année les frais de premier établissement de nos nouvelles succursales; vous remarquerez à ce sujet l'appropriation d'une somme considérable dans le compte de Profits et Pertes pour le maintien de ces nouveaux bureaux. Vos Administrateurs ont cru devoir adopter cette politique conservatrice, et ils espèrent pouvoir la continuer dans l'avenir, pour le plus grand bien de l'Institution.

Notre "Caisse de pension du Personnel" actuellement en formation, s'élève déjà à la somme relativement importante de \$167,592, et ces fonds ont été suivant les prescriptions de la nouvelle Loi des Banques. Encore cette année, vos Administrateurs ont bien voulu voter une somme de \$10,000, pour aider à la fondation de cette "Caisse de retraite", laquelle sera, nous croyons, un lien puissant entre le Personnel et l'Institution, attendu que jusqu'à ce jour, Messieurs les Administrateurs n'ont pas cru devoir faire aucune charge à ce sujet aux officiers et employés; nous avons confiance que ce bon procédé est hautement apprécié du Personnel, qui comprend certainement les sacrifices que vous voulez bien nous imposer en leur faveur.

Le bureau central et toutes les succursales ont été visités par des inspecteurs et des officiers compétents.

Messieurs les Commissaires-censeurs élus lors de la dernière assemblée générale, ont apporté les soins habituels des plus dévoués aux intérêts de votre Institution. Leurs travaux mensuels prescrits par les règlements de la Banque ont été régulièrement accomplis, et le Rapport qui vous sera présenté dans cette assemblée en fait foi.

Votre Institution a été cruellement frappée depuis notre dernière réunion par la perte de monsieur J.-AUGUSTE RICHARD, l'un de nos commissaires-censeurs. Son expérience, des affaires et sa parfaite honorabilité étaient connues de tous, et nous sommes sûr que vous partagez nos regrets.

L'honorable Paul TOURIGNY, conseiller législatif, ancien marchand et industriel de VICTORIAVILLE, P.Q., et aussi actionnaire important de cette banque, a été nommé pour remplir le siège laissé vacant; votre institution aura donc désormais l'avantage de bénéficier de la compétence de ce nouveau collègue, tout spécialement bien connu dans les Cantons de l'Est, où la Banque possède un grand nombre de succursales.

Il nous reste l'agréable devoir de vous demander de vous joindre à nous pour remercier le Personnel tout entier des bons services rendus à la Banque durant l'année fiscale écoulée. Tous ont voulu, nous n'en doutons pas, connaître par l'accomplissement de leurs devoirs respectifs, les efforts constants faits par le Conseil d'administration pour améliorer leur sort et prévoir à leur bien-être durant leurs vieux jours, par la création du fonds de pension déjà mentionné dans le présent Rapport.

Vous aurez à procéder à l'élection de nouveaux administrateurs et de nouveaux commissaires-censeurs pour l'année courante; tous sont rééligibles.

En vertu de la nouvelle loi des banques nous sommes tenus de changer cette année l'un de nos Auditeurs. Pour remplacer monsieur Alexandre DESMARTEAU, sortant de charge, et dont nous nous plaignons à reconnaître ici les services rendus à l'Institution, nous croyons devoir vous recommander l'élection de monsieur L.-E. POTVIN, C.A., L.I.C., lequel pourra continuer pendant deux ans ce important travail d'audit en collaboration avec notre autre auditeur, M. J.-A. LARUE, de la maison bien connue LaRue & Trudel, comptables licenciés de la cité de QUÉBEC.

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,
(Signé) H. LAPORTE, Président.
(Signé) TANCREDE BIENVENU, Vice-président et Directeur général.

RAPPORT DE MESSIEURS LES COMMISSAIRES-CENSEURS

Messieurs: —
Nous venons, en notre qualité de Commissaires-censeurs, vous présenter le rapport de nos travaux durant l'année fiscale, de votre Institution, terminée le 30 novembre dernier.

Nous avons tenu nos assemblées mensuelles très régulièrement, et à chacune d'elles, tous les documents et pièces justificatives nécessaires à l'exercice de notre mandat, nous ont été fournis; après vérification, nous avons pu constater que les valeurs, telles que Bons Municipaux et autres, ajoutées aux Argent en Caisse et en Banque s'élevaient en tout temps à au delà de la somme prescrite par vos règlements, pour répondre aux exigences possibles des Dépôts.

Le progrès rapide et constant qu'a fait votre Institution depuis sa fondation, et la proportion très élevée de son Actif, considéré d'une réalisation facile, démontre qu'elle est administrée avec zèle et prudence. Aussi cette brillante situation doit, nous en sommes convaincus, compenser les grands sacrifices que se sont imposés ses fondateurs.

Nous ne pouvons, en terminant, que nous associer aux très vifs regrets qu'a laissés à tous la mort de monsieur J.-AUGUSTE RICHARD, l'un de nos collègues.

POUR LES COMMISSAIRES-CENSEURS,
(Signé) N. PERODEAU, Président.

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

COMPTE DES PROFITS ET PERTES

29 Novembre 1924

CREDIT	
Balance au crédit du compte "Profits et Pertes" le 30 novembre 1923.....	\$ 26,041.71
Profits de l'exercice finissant le 29 novembre 1924, déduction faite des frais d'administration, intérêts sur dépôts, réserve pour intérêts perçus sur billets non échus (\$87,567.42) et provision pour pertes et dettes douteuses.....	403,330.01
	\$ 429,371.72

DEBIT

Répartis comme suit:	
Dividende trimestriel au taux de 9% l'an sur le capital versé, comme suit:	
Payé le 1 mars 1924.....	\$67,500.00
Payé le 2 juin 1924.....	67,500.00
Payé le 2 septembre 1924.....	67,500.00
Payable le 1 décembre 1924.....	67,500.00

Taxe fédérale sur le Papier-Monnaie (circulation de cette Banque) et provision pour impôt sur le revenu.....	270,000.00
Amortissement complet des frais d'installation et de maintien des nouvelles succursales et réduction sur compte d'ameublement.....	51,330.58
Porté à "Fonds de Pension".....	75,302.86
	10,000.00
	\$406,633.44
Balance au crédit du compte "Profits et Pertes".....	22,738.28

FONDS DE RESERVE:

Balance au crédit le 29 novembre 1924 \$1,500,000.00

Réserve pour l'organisation d'un Fonds de Pension pour les Officiers et employés; Placement faits d'après les prescriptions de la loi \$ 167,592.50

RAPPORT GENERAL DE LA BANQUE

au 29 novembre 1924

PASSIF

Dépôts ne portant pas intérêt.....	\$5,081,843.51
Dépôts portant intérêt et compris l'intérêt accumulé jusqu'à date.....	27,269,813.37
Balance due au Gouvernement Fédéral.....	75,188.90
Balances dues aux Gouvernements Provinciaux.....	133,965.94
Balances dues aux Banques et Correspondants dans le Royaume-Uni et à l'étranger.....	162.33
	\$32,560,974.05
Billets de la Banque en circulation.....	3,432,753.00
Dividendes déclarés et non réclamés.....	3,538.19
Dividende déclaré et payable le premier déc. 1924.....	67,500.00
	\$40,587,503.52
Total des Obligations au Public.....	3,000,000.00
Capital versé.....	1,500,000.00
Fonds de Réserve.....	22,738.28
Balance au compte de "Profits et Pertes".....	59,059.44
	\$40,646,562.96

ACTIF

Espèces monnayées.....	\$ 170,810.16
Billets du Dominion.....	1,570,354.00
Dépôts aux Réserves Centrales d'Or.....	350,000.00
Billets d'autres Banques.....	534,498.00
Numéraire des Etats-Unis et autres numéraire étranger.....	38,717.25
Chèques sur d'autres Banques.....	1,708,569.03
Balance dues par d'autres Banques du Canada.....	2,309,270.91
Balances dues par des Banques et des Correspondants de Banques d'ailleurs qu'au Canada.....	444,037.72
	\$ 7,126,257.07
Obligations du Gouvernement de la Puissance du Canada et des Provinces, ne dépassant pas la valeur marchande.....	4,622,493.34
Valeurs Municipales canadiennes et britanniques étrangères et coloniales autres que les valeurs publiques canadiennes, ne dépassant pas la valeur marchande.....	1,233,844.41
Obligations de chemins de fer, débetures et actions, n'excédant pas le prix du marché.....	1,998,882.61
Prêts à demande et à courte échéance (ne dépassant pas trente jours) au Canada, sur actions, débetures, obligations et autres titres d'une valeur marchande qui suffit à les couvrir.....	5,958,683.45
	\$20,940,160.88

Grand Total

\$ 17,081,843.51

\$ 1,708,538.50

\$ 15,828,496.15

\$ 17,537,034.65

\$ 87,567.42

\$17,449,467.23

\$ 158,750.00

\$ 178,950.52

\$ 141,463.56

\$ 1,499,220.22

\$ 76,102.99

\$ 202,447.56

\$40,646,562.96

VERIFIE ET TROUVE EXACT: POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

(Signé) J.-R. CHOQUET, Comptable-en-Chef.

(Signé) H. LAPORTE, Président.

(Signé) TANCREDE BIENVENU, Vice-Président et Directeur Général.

CERTIFICAT DES AUDITEURS NOMMES PAR LES ACTIONNAIRES

Aux Actionnaires de LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

Nous avons comparé le bilan ci-dessus avec les livres du Bureau-Chef et les rapports certifiés reçus des différents succursales. Nous avons vérifié les valeurs détenues au Bureau-Chef, représentant les placements de la Banque et garantissant les prêts. Tous les renseignements et explications que nous avons requis nous ont été donnés.

Nous sommes d'opinion que les opérations de la Banque, qui sont venues à notre connaissance relèvent des pouvoirs de la Banque et que l'état ci-haut est bien rédigé de façon à donner un aperçu vrai et exact de la situation de la Banque à l'heure actuelle, après provision pour pertes et créances douteuses, ainsi que l'indiquent les livres de la Banque.

(Signé) J.-A. LARUE, C.A.

(Signé) de Larue & Trudel Québec.

(Signé) Alexandre DESMARTEAU, L.I.C.

Montréal, le 20 décembre 1924.

Les membres du Conseil d'administration et du Bureau des Commissaires-censeurs ont tous été réélus à l'unanimité.

A une assemblée du Conseil d'administration de la Banque, tenue après l'assemblée des Actionnaires l'honorable sir Hormidas Laporte fut élu président, et MM. W.-F. Carsley et Tancrede Bienvenu, tous deux vice-présidents.

A une assemblée du bureau des Commissaires-censeurs, laquelle a eu lieu immédiatement après l'assemblée des actionnaires, Son Honneur l'honorable N. Perodeau, lieutenant-gouverneur de la province de Québec, a été élu président, et l'hon. E.-L. Patenaude, vice-président de ce bureau de contrôle pour le département d'épargne.